

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :
en exercice 15
présents 11
votants 11

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un novembre à dix-neuf heures : le Conseil Municipal de la commune de NANCRAÏ SUR RIMARDE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur BARRIER.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15/11/2022

Présents : Christian BARRIER, Bernard RAMET, Bernard METIVIER, Gérard SUTTIN, Géraldine GUINOIS, Michel SONREL, Geneviève MAHAUD, Valérie DOS SANTOS, Lionel PERTHUIS, Benoit DURAND, Corinne ROUSSIAL.

Absents excusés : Geoffroy LEROY, Angélique GUITTARD, Martine ALVAREZ.

Absent : Anthony BELTOISE

Secrétaire de Séance : Géraldine GUINOIS.

OBJET : PARC PHOTOVOLTAÏQUE ET DEFENSE INCENDIE

Dans le cadre du dépôt de permis de construire pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur le terrain communal « Les Sablières », il convient de prévoir la défense incendie du site. Cet équipement sera financé par la SICAP via sa filiale « Nancray Energie Solaire ».

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la SICAP à se raccorder sur le réseau communal en vue d'y implanter un poteau incendie à l'entrée du parc solaire.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Christian BARRIER.

